



 Fiche Pratique 

Vélo + train

(et vélo à partir des gares principales)

Mode d'emploi



Vélo + train, comment ça marche ?

En TER

- 6 places par rame sont prévues dans la grande majorité des TER.
- Le vélo voyage gratuitement, suspendu ou placé dans un espace prévu à cet effet. Ces emplacements sont accessibles dans la limite des places disponibles et ne peuvent être réservés.
- Seuls les vélos classiques sont autorisés à bord des trains hors tandems et carrioles lorsqu'ils ne sont pas pliés/démontés et rangés sous bâche.
- Pour faciliter le voyage vélo+train, donnez les prévisions d'affluence répertoriées sur le [calendrier](#) Lio Train
- Pour en savoir plus sur TER Occitanie : <https://www.ter.sncf.com/occitanie>

En Intercités

- Les **emplacements vélo sont ouverts à la réservation pour 10 €** dans les trains INTERCITÉS de jour et de nuit.

En TGV Inoui et Ouigo

- Les **vélos démontés et rangés dans une housse spécifique** aux dimensions maximum de 120x90 cm (85x85 pour Eurostar) sont considérés comme des bagages à main. Ils ne nécessitent pas de réservation, et n'entraînent aucun surcoût ; ceci est valable sur tous les trains sauf sur Ouigo (option bagage supplémentaire : 5 €).
Pour savoir comment démonter son vélo, des tutos sont disponibles en ligne. Voici un [exemple](#) .
- Pour voyager avec un **vélo non démonté**, prévoir un coût de 10 € par vélo et par trajet en TGV. De plus, les cyclistes doivent impérativement acheter leur billet de train et leur prestation de vélo en même temps. Si la recherche en ligne n'affiche aucun résultat, c'est que le matériel TGV INOUI n'a pas d'emplacement dédié ou n'a plus de place disponible.
- Les **vélos non démontés ne sont pas acceptés dans le Ouigo**, le Thalys, le TGV Lyria, TGV RENFE SNCF, le TGV France-Italie.
- Les tandems, vélos couchés, vélos avec remorque ou remorques seules ne sont pas autorisés



Les points de vigilance

- Le vélo doit être étiqueté de manière visible avec le nom et prénom du voyageur
- Le stationnement des vélos ne doit occasionner aucune gêne
- Pour en savoir plus : <https://www.sncf.com/fr/offres-voyageurs/voyager-en-toute-situation/velo-a-bord>

Et à partir des gares ... ?

Les gares de Montpellier, Béziers, Sète, Bédarieux sont des portes d'entrée de l'Hérault à vélo. Stationner son vélo en toute sécurité, utiliser les transports en commun, trouver un vélo sur place, on vous donne toutes les infos.

A Montpellier

- **Parkings sécurisés**
 - La gare [Saint-Roch](#) dispose de 60 places dans un parking gratuit, abrité et sécurisé (avec des places pour les vélos spéciaux, un gonfleur, un établi mais pas de casiers).
 - La gare [Montpellier Sud de France](#) dispose d'arceaux à l'extérieur.
 - Les [parkings Tam](#) en centre-ville disposent de parcs vélo, accessibles à partir d'une carte personnelle disponible pour les abonnés et les non-abonnés (coût : 5 €)
 - Pour en savoir plus, consultez l'excellent [guide élaboré par Vélocité](#).
 - Sur le site Hérault DATA, vous trouverez la [carte qui répertorie tous les arceaux vélo](#) sur le territoire de la Métropole.
- **Vélo + tram** : les vélos sont tolérés en dehors des heures de pointe. Ils ne doivent pas entrer par les portes simples. Ils ne doivent pas stationner derrière le conducteur ou les portes simples.
- **Vélo + bus** : Les bus métropolitains TAM n'acceptent pas les vélos.
- **Vélo + autocar [Lio/Hérault Transport](#)** : les vélos sont acceptés en soute gratuitement dans la limite de 2 vélos par autocar et selon la place disponible (les vélos pliants et sous housse sont considérés comme bagages à déposer en soute.).
Pour en savoir plus sur les lignes dont les autocars sont équipés de soutes, consultez ce [document](#) élaboré par l'Office de Tourisme & des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole.
- **Transport de bagages/personnes/vélos** : à partir de la gare, des transports sur mesure peuvent être proposés par [Bagafrance](#) (Méditerranée à vélo/ViaRhôna/Canal des 2 mers) ou [La Malle Postale](#) (voie d'Arles).
- **Vélos sur place** :
 - **Vélos en libre-service** : 57 stations VéloMagg sont disséminées dans la ville pour prendre ou déposer un vélo. Le [mode d'emploi](#) est donné par l'Office de Tourisme & des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole.
 - Loueurs et réparateurs de vélos labellisés *Accueil Vélo* à proximité : [E-bike Premium](#), [Smile e-bike](#), [Cyrpéo](#), [Cycloloc](#)
- **Information et kits de réparation** auprès de [l'Office de Tourisme & des Congrès de Montpellier Méditerranée Métropole et du bureau d'information touristique de Lattes](#), labellisés Accueil Vélo. Le plan touristique de la ville se télécharge [ici](#).

Et à partir des gares ... ? (suite)

A Sète

- **Parkings sécurisés**
 - La **gare de Sète** dispose d'un parking de 30 places, abrité et sécurisé, accessible à partir d'une carte magnétique (abonnement annuel de 25 € - s'adresser à **Felicitta** : accueil@felicittparc.com). Totem de réparation à l'intérieur du box. De nombreux arceaux disponibles sur le parvis.
 - L'association La Roue Libre de Thau a recensé tous les **stationnements** dans la ville.
- **Stations de gonflage et de réparation** : en libre-service, elles sont présentes le long des voies vertes à Sète, Bouzigues, Balaruc-le-Vieux, Mèze, Frontignan Plage, Vic-la-Gardiole.
- **Vélo + bus** : seuls les vélos pliants sont acceptés dans les **bus de l'agglomération**.
- **Vélo + navette maritime** :
 - De juin à novembre, la **navette Sète-Mèze** dispose d'un espace de 4 places pour les vélos.
 - De juin à octobre, les vélos sont acceptés à bord de la **navette Ecothau** entre Sète et Balaruc (4-5 places). Réserver sa traversée au 07 71 71 03 52.
- **Vélo + autocar [Lio/Hérault Transport](#)** : si les cars sont munis de soute, les vélos sont acceptés gratuitement dans la limite de 2 vélos par autocar et selon la place disponible (les vélos pliants et sous housse sont considérés comme des bagages à déposer en soute). La ligne suivante permet d'emporter les vélos : 659 (Sète-Pinet).
- **Transport de bagages/personnes/vélos** : à partir de la gare, des transports sur mesure sont proposés par **Bagafrance** (Méditerranée à vélo/ViaRhôna/Canal des 2 mers).
- **Vélos sur place** :
 - Loueurs et réparateurs de vélos labellisés **Accueil Vélo** à proximité : **BikeMed** et **Tech Move** à Sète, **Galexia Bien-être** à Frontignan.
- **Information et kit de réparation** auprès de **l'Office de Tourisme de Sète**, labellisé **Accueil Vélo**. Les plans de la ville/lagune de Thau et l'info sur l'appli Géovelo se trouvent [ici](#).



Crédit : Régis Domergue

Et à partir des gares ... ? (suite)

A Béziers

- **Parkings sécurisés**
 - La gare de Béziers propose 10 arceaux disponibles sur le parvis, en sortant à gauche.
 - Le [parking de la Plantade](#) dispose d'une station vélo de 8 places avec totem de réparation et gonfleur mécanique.
- **Vélo + bus** : seuls les vélos pliants sont acceptés dans les [bus BEEMOB de l'agglomération](#).
- **Vélo + autocar [Lio/Hérault Transport](#)** : si les cars sont munis de soutes, les vélos sont acceptés gratuitement dans la limite de 2 vélos par véhicule et selon la place disponible (les vélos pliants et sous housse sont considérés comme des bagages à déposer en soute).
 - Les lignes suivantes permettent d'emporter les vélos : 603-656, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652-653, 654, 655, 689.
- **Transport de bagages/personnes/vélos** : à partir de la gare, des transports sur mesure sont proposés par [Bagafrance](#) (Méditerranée à vélo/ Canal des 2 mers).
- **Vélos sur place** :
 - Loueurs de vélos labellisés *Accueil Vélo* à proximité : [Relax Rentals](#), [Paulette](#)
- **Information et kits de réparation** auprès de [l'Office de Tourisme de Béziers-Centre](#), [Maison de site de Fonseranes](#), [bureau d'information touristique de Villeneuve-les-Béziers](#), [Maison de site des Orpellières](#), [bureau d'information touristique de Valras-Plage](#), labellisés *Accueil Vélo*. Le plan de la ville se télécharge [ici](#). La carte des itinéraires pédestres et VTT est [là](#).

A Bédarieux

- **Parkings sécurisés**
 - La gare de Bédarieux propose 12 arceaux disponibles sur le parvis.
- **Vélo + autocar [Lio/Hérault Transport](#)** : voici le [plan des lignes](#) desservant Bédarieux. Si les cars sont munis de soutes, les vélos sont acceptés gratuitement dans la limite de 2 vélos par véhicule et selon la place disponible (les vélos pliants et sous housse sont considérés comme des bagages à déposer en soute). Les lignes suivantes permettent d'emporter les vélos en soute : 655, 663-685, 683, 686, 687
En juillet et août, la ligne 682 été (Bédarieux-St Pons de Thomières) propose un rack pour 6 vélos transportés à l'arrière du car.
- **Transport de bagages/personnes/vélos** : à partir de la gare, des transports sur mesure sont proposés par [La Malle Postale](#) (voie verte Passa Pais)
- **Vélos sur place** :
 - Loueurs et réparateurs de vélos labellisés *Accueil Vélo* à proximité : [Cyclable Haut-Languedoc](#), [Vélo Caroux](#)
- **Information** auprès de [l'Office de Tourisme Grand Orb](#).

Autres gares

- Pour les gares de **Baillargues**, **Lunel** et **Agde** : des abris à vélo fermés sont proposés. Ce service est gratuit et ouvert aux titulaires d'une carte de réduction ou d'un abonnement TER Occitanie. Pour s'abonner au service, [contacter directement les gares](#).